



VOIE DÉDIÉE SUR LE BOULEVARD PÉRIPHÉRIQUE

**COVOITURAGE, TRANSPORTS
COLLECTIFS ET TAXIS**

Informez-vous,
et donnez votre avis

Du 17 avril au 28 mai 2023

PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

La Ville de Paris prévoit la mise en place sur le boulevard périphérique d'une voie dédiée principalement au covoiturage, aux transports collectifs et aux taxis, à l'issue des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Elle a pour objectif d'accompagner l'augmentation de la pratique du covoiturage, de réduire les dépenses des Franciliens qui se déplacent en voiture et de diminuer l'empreinte environnementale des trajets motorisés.

Du 17 avril au 28 mai 2023, informez-vous et donnez votre avis sur les modalités de mise en œuvre de cette voie dédiée.

3 TEMPS DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES

● RÉUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT le 17 avril 2023 à 19h



En présentiel à l'Hôtel de Ville de Paris

3 rue de Lobau 75004 Paris – pré-inscription en ligne



En distanciel

Retransmission via le site Internet dédié

● 2 WEBINAIRES le 10 et 23 mai à 19h

Liens de connexion sur le site Internet dédié



Supports d'information et registre en ligne
pour donner son avis sur :
peripherique-voie-dediee.paris

Ouverture le 17 avril 2023